

MAISON MÉDICALE, SISA, MSP, SCM :

ORGANISATION JURIDIQUE ET FISCALE



OBJECTIFS

- Identifier le rôle de l'expert-comptable dans l'accompagnement d'un projet de maison de santé
- Maîtriser les règles de constitution et de fonctionnement d'une maison de santé
- Financer une maison de santé : le montage du projet immobilier, les aides au démarrage, les nouveaux modes de rémunération issus de l'accord conventionnel interprofessionnel (ACI)
- Identifier les risques inhérents aux maisons médicales tant au plan juridique que fiscal
- Traiter un dossier de maison de santé : difficultés juridiques, comptables et fiscales

INFORMATIONS PRATIQUES

DATES



STRASBOURG

Mercredi 20 octobre 2021
Les lieux de formation seront précisés par le CFPC



MULHOUSE

Mercredi 17 novembre 2021
Les lieux de formation seront précisés par le CFPC

HORAIRES

1 journée (7 heures)

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

- Exposé
- Études de cas - Échange d'expériences
- Analyse de documentation
- Évaluation de l'acquisition des connaissances

TARIF

Prix spécial de 150 € HT à raison d'un inscrit par cabinet membre correspondant grâce au partenariat financier CPG / CFPC Alsace

CONFÉRENCIER

Intervenant du CFPC

PROGRAMME

Présentation du contexte et définitions :

- Maisons médicales, MSP, SISA, ESP, CPTS, FIR, ACI...
De quoi parle-t-on ?

Accompagner le montage d'un projet de maison de santé :

- Constitution d'une équipe, projet de santé (dépôt ARS), coordination du projet, mission de l'expert-comptable et des autres conseils.

Le montage financier du projet :

- Financer les murs, financer les investissements, financer la coordination du projet, budget prévisionnel et problématique des clés de répartition.

Le montage juridique du projet :

- Le choix de la (ou des) structure(s) juridique(s), point d'attention pour la rédaction des statuts, le règlement intérieur, les baux, conventions cadres avec la commune, les assemblées générales...

Le montage fiscal du projet :

- Régime fiscal de la SISA, intérêt de l'option créances/dettes, intérêts de l'option à l'IS, difficultés comptables, traitement comptable dans la SISA/SCM et dans les comptabilités individuelles des associés, conditions d'exonération pour la TVA, gestion des vacataires non associés intervenant dans le projet...



INSCRIPTION

PUBLIC

Formation réservée aux professionnels : experts-comptables et collaborateurs